Envoyé en préfecture le 02/12/2022
Reçu en préfecture le 02/12/2022
Affiché le 02/12/2022
ID : 084-200044402-20221201-2022_05_B-AU

syndicat mixte OUVEZE PROVENÇALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU N°2022-05-B

Date de convocation : 21 novembre 2022
Date de la séance : 28 novembre 2022 à 16h00

DÉCISION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DE L'OUVÈZE PROVENÇALE

Objet : Choix du prestataire pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration et la rédaction du PAPI complet de l'Ouvèze Provençale

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit novembre à 16 heures, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François PERILHOU, Président.

Communautés membres	Présents (6)	Excusés (4)	Absents (1)
CC les Sorgues du Comtat		Jean BERARD	Jean-Claude RUSCELLI
CC du Pays Réuni d'Orange	Alexandra CAMBON,	Xavier MARQUOT	
CC Vaison Ventoux	Jean-François PERILHOU, Gérard RAINERI		
CC Aygues Ouvèze et Provence	Pascal COMBE		
CA Ventoux Comtat Venaissin		Patrice FLAGEAT	
CC des Baronnies en Drôme Provençale	Sébastien BERNARD, André DONZE	Louis AICARDI	
Cc Ventoux Sud	Non représentée au Bureau		

Vu l'article L.5111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L. 2511-6 du Code de la Commande Publique,
Vu l'article 5 des Statuts du SMOP,
Vu la délibération n°2021-18 relative à la modification des délégations faites au Bureau,

Le marché concerne une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration et la rédaction du PAPI complet de l'Ouvèze Provençale.

La prestation est passée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande d'une durée maximale de 18 mois, reconductible une fois et comprend des prestations :

La présente prestation comprend :

Envoyé en préfecture le 02/12/2022
Reçu en préfecture le 02/12/2022
Affiché le 02/12/2022
ID : 084-200044402-20221201-2022_05_B-AU

syndicat mixte OUVEZE PROVENÇALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU N°2022-05-B

- une partie « forfaitaire » qui constitue le socle de la prestation intégrant le bilan du PAPI d'intention [2017-2023] et l'établissement d'un dossier de candidature d'un second PAPI, répondant au cahier des charges PAPI, en vigueur au moment de la labellisation (cf. cahier des charges " PAPI 3" de 2021) à savoir :

- Phase 1 – Bilan du PAPI d'intention [2017-2023] et mise à jour du diagnostic du territoire ;
- Phase 2 – Gouvernance du programme et élaboration d'une stratégie adaptée aux problématiques identifiées dans le diagnostic ;
- Phase 3 – Elaboration concertée du programme d'actions ;
- Phase 4 – Analyse Coût-Bénéfices et Multicritères
- Phase 5 – Analyse environnementale du PAPI
- Phase 6 – Animation de la consultation et de la concertation du public
- Phase 7 – Plan de communication du PAPI
- Phase 8 – Rédaction du dossier d'agrément et présentation aux services instructeurs avec levée des réserves éventuelles émises par l'instance ad hoc.

- des prestations complémentaires à prix unitaires qui pourraient s'avérer nécessaire pour réviser ou compléter une des étapes de ce dossier (organisation de réunions supplémentaires, de réunions publiques, journées supplémentaires de travail de technicien et d'ingénieur).

Cette prestation a été estimée à 120 000 € TTC.

Suite à la consultation menée conformément au Code de la Commande Publique, 2 offres ont été déposées sur le profil d'acheteur de la collectivité.

L'analyse des offres a été menée dans le respect des critères énoncés dans le règlement de consultation et la pondération suivante :

Libellé	%
1. Prix des prestations	**40**
2. Valeur technique de l'offre	**60**
- Contextualisation	10
- Composition et expérience de l'équipe en charge du projet	15
- Qualité et pertinence de la méthodologie proposée	15
- Adéquation des moyens mis en œuvre pour l'exécution de la mission	5
- Exemple de rendu de prestations similaires	5
- Calendrier et délai d'exécution	10

Le résultat de l'analyse présentée en séance classe en première position l'offre du groupement composé de MAYANE ECO & GOUV et CEREG ingénierie.

Envoyé en préfecture le 02/12/2022
Reçu en préfecture le 02/12/2022
Affiché le 02/12/2022
ID : 084-200044402-20221201-2022_05_B-AU

syndicat mixte OUVEZE PROVENÇALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU N°2022-05-B

Candidat	Note technique /60	Classement technique	Résumé de l'offre	Les points forts	Les points faibles
MAYANE / CEREG	53.50	1	A travers son mémoire technique, le candidat reformule le contexte et l'historique de la gestion des risques d'inondation sur le bassin, malgré quelques partis pris et largesse avec la réalité du territoire qui projettent le futur PAPI sur la seule voie de la mise en œuvre de travaux structurants. Le groupement dispose assurément d'expériences récentes et comparables sur la mission attendue, notamment sur le Vaucluse (PAPI Calavon-Coulon et de la Durance), assurant par la même une certaine familiarité avec les financeurs locaux. L'organigramme proposé est clair avec les répartitions respectives des missions entre les co-traitants avec une grande complémentarité et pluridisciplinarité. A noter qu'un tier des éléments de mission sont produits par les cheffes de projet. Les répartitions des volumes journaliers semblent assez homogènes et harmonieuses au regard des missions attendues (180 jours). A noter que l'analyse environnementale est chiffrée à 19 jours, capacité vraisemblablement suffisante pour répondre aux nouvelles orientations du cahier des charges PAPI 3 2023, (ou a minima, limiter le volume d'un avenant). Les candidats se présentant en co-traitance, ils proposent une direction bicéphale de la mission, avec chacun ses expertises. A	Groupement expérimenté qui dispose d'expériences similaires et significatives sur des prestations équivalentes. Très grande complémentarité et pluridisciplinarité des équipes projet, avec un savoir-faire apprécié et appréciable sur de la communication/concertation. L'accent est mis sur la concertation et la consultation avec des propositions de mise en place d'outils pertinents. Le groupement a conscience de ne pas trop sollicité les acteurs du territoire. Offre technique de qualité, dans le fond et dans la forme, avec des exemples qualitatifs de rendus d'études équivalentes.	Compte tenu du choix de proposer une co-traitance, la direction du projet se présente comme bicéphale. Toutefois, cet aspect a déjà été éprouvé, semble-t-il, auparavant avec des résultats significatifs.

Envoyé en préfecture le 02/12/2022
Reçu en préfecture le 02/12/2022
Affiché le 02/12/2022
ID : 084-200044402-20221201-2022_05_B-AU

syndicat mixte OUVEZE PROVENÇALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU N°2022-05-B

Candidat	Note technique /60	Classement technique	Résumé de l'offre	Les points forts	Les points faibles
			priori, le groupement a déjà fait ses preuves sur des dossiers similaires (PAPI du Vistre labellisé en CMI). D'un point de vue méthodologique, la proposition est fidèle par rapport à celle attendue par le cahier des charges et est très didactique. Les points notamment en matière de concertation sont bien abordée et expliquée. Les candidats insistent également sur le fait de mener une démarche de concertation efficace et équilibrée avec les besoins identifiés de ne pas sur-solliciter les membres identifiés dans la gouvernance. Les candidats se distinguent notamment par un savoir-faire apprécié en matière de communication, de concertation et de consultation du public (rédacteur scientifique et intégration d'éléments graphiques pertinents sous forme de cartes, d'infographies, de photographies et de tableaux). Les candidats proposent en outre de réaliser une enquête auprès de la population afin d'évaluer le degré de connaissance des habitants des outils et actions réalisés durant le PAPI d'intention. Cette prestation doit notamment permettre d'affiner si besoin le plan de communication des actions du prochain PAPI et d'affiner les cibles et les messages et entrerait en résonnance avec l'enquête sociologique réalisée par le pouvoir adjudicateur en 2017. Les candidats s'avèrent force de proposition afin d'organiser au mieux les différentes phases de concertation, notamment au		

Envoyé en préfecture le 02/12/2022
Reçu en préfecture le 02/12/2022
Affiché le 02/12/2022
ID : 084-200044402-20221201-2022_05_B-AU

syndicat mixte OUVEZE PROVENÇALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU N°2022-05-B

Candidat	Note technique /60	Classement technique	Résumé de l'offre	Les points forts	Les points faibles
			travers des ateliers thématiques. Les candidats proposent de réaliser une page web spécifique annexée au site internet du pouvoir adjudicateur afin de recueillir les avis. Très bonne imbrication des différentes phases relatives à l'étude avec mention que la mission se poursuivra jusqu'à échéance du processus de labellisation (levée des réserves comprises). Les moyens techniques s'avèrent conformes et en adéquation avec les attentes du marché. Enfin, les candidats ont agrémenté leur mémoire de candidature avec différents exemples, illustrations et renvois vers des prestations similaires réalisés.		
EGIS EAU	47.65	2	Dans son mémoire technique, le candidat propose une contextualisation de la mission de manière très factuelle et documentée. Dès les premiers chapitres, le candidat attire l'attention sur l'évolution à venir du cahier des charges PAPI à compter de 2023 et s'engage à considérer les nouveaux attendus dans le cadre de son offre. En page 43 du mémoire, le candidat expose toutefois que l'évaluation environnementale qui devrait être intégrée en lieu et place de l'analyse environnementale pourrait faire l'objet d'une prestation complémentaire. Le candidat dispose assurément de compétences et expériences solides dans les domaines similaires à la mission (avec des expériences en	Fortes expériences et savoir-faire de l'équipe-projet, qui se présente avec une forte technicité dans de nombreux domaines. Recours à une agence de communication pour le plan de communication.	Quelques interrogations demeurent sur la partie concertation notamment sur le déploiement des outils qui pourraient apparaître comme doublon au regard des études déjà en cours sur le territoire.

Envoyé en préfecture le 02/12/2022
Reçu en préfecture le 02/12/2022
Affiché le 02/12/2022
ID : 084-200044402-20221201-2022_05_B-AU

syndicat mixte OUVEZE PROVENÇALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU N°2022-05-B

Candidat	Note technique /60	Classement technique	Résumé de l'offre	Les points forts	Les points faibles
			groupement avec le candidat n°1). En outre, il bénéficie, à ce stade, d'une bonne connaissance du territoire sur différents dossiers (PAPI d'intention, étude du bassin de la Seille ou encore l'étude de vulnérabilité) qui seront des données d'entrées du futur PAPI complet. Le candidat apparaît pro-actif dans sa démarche qualité, qui est mise en avant dans le mémoire. Le candidat se présente avec une équipe solide et expérimentée avec, en outre, la possibilité de recourir à d'autres experts si le besoin s'en fait sentir. La cheffe de projet dispose de 5 années d'expériences sur des sujets similaires ou apparentées. On notera que les missions demandées ne devraient pas vraisemblablement faire l'objet d'une expertise complémentaire. D'un point de vue technique, le candidat apporte un savoir-faire et une technicité appréciée. Quelques interrogations demeurent sur l'aspect concertation-consultation et communication. De nombreux outils sont certes prévus mais leurs agencements semblent plutôt perçus comme un empilement d'outils sans réels logiques. A noter qu'une sous-traitance est également prévue avec une agence de communication qui devrait intervenir sur la prestation du plan de communication. Le candidat propose de mener une enquête auprès des acteurs du territoire afin de recueillir leur avis sur le PAPI d'intention.		

Envoyé en préfecture le 02/12/2022
Reçu en préfecture le 02/12/2022
Affiché le 02/12/2022
ID : 084-200044402-20221201-2022_05_B-AU

syndicat mixte OUVEZE PROVENÇALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU N°2022-05-B

Candidat	Note technique /60	Classement technique	Résumé de l'offre	Les points forts	Les points faibles
			Le candidat se propose de réaliser la présente prestation en 187,75 jours. La méthodologie présentée est claire et répond dans sa très grande globalité aux attendus du cahier des charges. Le point inhérent à l'analyse environnementale (dont une évolution en évaluation environnementale est attendue pour le début de l'année 2023 dans une actualisation du cahier des charges PAPI 3) soulève quelques questionnements. Sur la partie recensement des enjeux, le candidat propose de mettre à disposition une plateforme collaborative de webmapping afin de permettre de partager les informations et de prendre en compte la connaissance des acteurs du territoire. Toutefois, cet outil proposé est voué à être développé par le même prestataire sur une autre prestation sur le bassin. Il est dommage de ne pas avoir capitaliser et optimiser l'offre avec les études en cours sur le territoire. Dans le cadre de la consultation du public, le candidat propose de développer plusieurs supports de communication (brochure, plaquette, lettre d'information, roll-up) : transmission d'un fichier *pdf modifiable. Sur ce point, il semble que les supports soient réalisés par le candidat et non confiés à l'agence de communication. Le plan de communication sera sous-traité à une agence de communication (21,5 jours, soit 11,5% du temps de la mission, ce		

Envoyé en préfecture le 02/12/2022
Reçu en préfecture le 02/12/2022
Affiché le 02/12/2022
ID : 084-200044402-20221201-2022_05_B-AU

syndicat mixte OUVEZE PROVENÇALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU N°2022-05-B

Candidat	Note technique /60	Classement technique	Résumé de l'offre	Les points forts	Les points faibles
			qui peut de prime abord apparaître volumineux pour une mission non obligatoire). Le calendrier présenté doit permettre de tenir les délais fixés par le pouvoir adjudicateur. Les disponibilités de l'effectif ont été vérifiées à cet effet. Globalement, le candidat fait le choix de présenter un calendrier construit par itération successive ne permettant pas le moindre retard dans le déroulement des phases.		

Envoyé en préfecture le 02/12/2022
Reçu en préfecture le 02/12/2022
Affiché le 02/12/2022
ID : 084-200044402-20221201-2022_05_B-AU

syndicat mixte OUVEZE PROVENÇALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU N°2022-05-B

Résultat du vote :
Suffrages exprimés : 6 Pour : 6 Contre : 0 Absentions : 0

Suite à l'exposé de Monsieur le Président et la lecture du rapport d'analyse des offres, le Bureau du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale :

DÉCIDE :

- De valider le rapport d'analyse des offres,
- De retenir la candidature du groupe MAYANE ECO & GOUV et CEREG Ingénierie pour la réalisation de cette étude, pour un montant de 135 810,00 € TTC,
- D'autoriser le Président à souscrire le marché et à prendre toute décision concernant son exécution et son règlement,
- D'autoriser le Président à accomplir et à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente décision.

La présente décision fera l'objet d'une information au comité syndical lors de sa prochaine séance.

Fait à Entrechaux, le - 1 DEC. 2022

Le Président,
Jean-François PERILHOU

SYNDICAT MIXTE L'OUVEZE PROVENÇALE ENTRECHAUX 84340

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de l'établissement ;
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 02/12/2022
Reçu en préfecture le 02/12/2022
Affiché le
ID : 084-200044402-20221201-2022_05_B-AU